

homme comme lui à la tête, afin de mener les discussions bilatérales qui s'imposent si le Canada doit conserver une industrie de la pêche.

L'hon. M. Davis: Nous espérons simplement, je crois, que M. Needler continuera à nous représenter à un grand nombre de ces négociations. Il sera rémunéré en échange de son concours pour remplir certaines fonctions dont il était déjà chargé dans le domaine international. Nous aurons M. Needler et le sous-ministre adjoint des Pêches, ce qui est mieux que ce que le député propose.

M. Comeau: Le ministre a-t-il bien dit que M. Needler continuera à être affilié au ministère? S'il demeure au ministère quel sera son poste? Le ministre répondra-t-il? Ma question est simple.

Des voix: Voyons.

M. Comeau: Certains députés ne viennent ici que pour dire: «Voyons», ou «oh, oh!». C'est simplement pour cela qu'ils sont ici ce soir. Nous ne les voyons jamais à la Chambre le soir et nous avons peine à reconnaître certains d'entre eux. Le ministre assumera-t-il sa responsabilité, tandis qu'il est encore ministre des Pêches et protégera-t-il les intérêts des pêcheurs en acceptant l'amendement proposé par le député de South Shore? Donnez-nous une raison quelconque de vouloir rejeter cet amendement. Sauf erreur, c'est parce que tous vos députés sont présents.

M. le président: Le comité est-il prêt à se prononcer?

M. Comeau: Le ministre ne veut-il pas répondre ou donner une raison? Peut-il nous dire qui sera le sous-ministre du nouveau ministère et d'où il viendra?

L'hon. M. Davis: Le premier ministre a déjà annoncé qu'il envisageait de nommer M. Robert Shaw au poste de sous-ministre de l'Environnement. Le présent sous-ministre des Pêches et des Forêts a fait connaître son intention de négocier, au moins jusqu'à la fin du mois, quelque arrangement avec le ministère pour nous prêter main-forte, en particulier dans le domaine international. J'espère donc que nous profiterons des services de ces deux messieurs pendant plusieurs années.

M. Comeau: Le ministre peut-il nous dire quelle est l'expérience de ce nouveau sous-ministre dans l'industrie de la pêche?

Une voix: Aucune. Il était dans la construction.

M. Comeau: Le ministre peut-il nous le dire, monsieur le président?

M. MacInnis: J'ai une question pour le ministre des Pêches. Selon lui, le premier ministre a annoncé la nomination de M. Shaw comme sous-ministre. Le ministre demanderait-il à ses collègues pourquoi M. Shaw a été choisi pour ce poste particulier alors que des membres du cabinet avaient recommandé sa nomination comme président du conseil d'administration de la Devco? Les membres du cabinet ont aussi choisi M. Fullerton, et tout le monde connaît les états de service de M. Fullerton.

Des voix: Oh, oh!

M. le président: Le comité est-il prêt à se prononcer?

M. Forrestall: Monsieur le président, en toute déférence et compte tenu de l'heure tardive, je tiens à compléter mon...

Des voix: Asseyez-vous!

M. Forrestall: Les députés peuvent rire et traiter ceci légèrement s'ils le veulent. Il importe bien peu aux vis-à-vis que le ministre ait à ses côtés un expert en telle ou telle discipline et certaines connaissances d'une industrie donnée, mais certains d'entre nous pensent que c'est très important. Je voudrais réitérer, afin de compléter les observations que j'ai commencées tantôt,...

M. le président: A l'ordre. Je sais que le député a droit de parole et je tiens à ce qu'il l'ait. Le seul reproche que je pourrais lui faire est que ses observations devraient se rapporter à l'amendement dont le comité est saisi.

M. Forrestall: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je vous demanderais de me décrire la bonne façon de procéder pour faire parvenir des renseignements au ministre. Je vous dis moi que ce M. Robert Shaw ne connaît rien à la pêche. J'aimerais demander au ministre par votre intermédiaire, monsieur le président, quand c'est la dernière fois qu'il a pris le large en doris.

M. Bell: Une autre Jack Pickersgill que celui-là!

M. Crouse: Monsieur le président, quand cet après-midi j'ai proposé l'amendement à l'article 4, je l'ai fait très sérieusement et, aussi, conscient que l'industrie de la pêche a actuellement et continuera d'avoir besoin d'un porte-parole au cours des mois et des années à venir. Comme le ministre le sait lui-même, l'industrie de la pêche au Canada doit faire face aujourd'hui à de très sérieux problèmes. L'industrie de la pêche affronte un problème énorme du fait de la pollution par le mercure dans la région atlantique. Un autre problème énorme qui se pose à elle est celui de la pêche pratiquée exagérément par des nations étrangères sur notre plateau continental au point que nos ressources se trouvent presque épuisées. Je sais que le ministre a pris des mesures pour préserver nos réserves de haddock. Il se rend compte aussi qu'elles n'ont pas remédié fondamentalement à la situation. Je dis aux députés qui ont fait un bon repas de haddock ces temps-ci qu'ils feraient bien de s'en procurer dans les supermarchés s'ils arrivent à en trouver, car il en reste peu sur les bancs au large et sur le plateau continental.

Une voix: Pas de publicité, s'il vous plaît.

M. Crouse: C'est là seulement l'un des nombreux problèmes qui se posent à notre industrie de la pêche. En présentant cet amendement à l'article 4, je me rends compte que cette dernière a besoin d'un porte-parole dont le souci primordial serait de s'occuper des besoins réels des pêcheurs. Il s'agit d'une industrie primaire qui assure de l'emploi à des milliers de personnes dans le Canada atlantique. C'est le seul genre de travail qu'elles connaissent. Par un concours de circonstances qui ne